

TRIBUNAUX COMIQUES — LE PETIT FRÈRE

O Callot! que ne se trouvait-il à l'audience de la police correctionnelle un héritier de ton crayon pour croquer le groupe à la fois pitoyable et grotesque qui s'avance devant le Tribunal à l'appel des noms Demettraz et fille Monnier!

Celle-ci est une petite bossue âgée de quarante ans; elle tient, endormi sur son bras, un enfant qui paraît âgé de cinq ou six mois, un de ces petits êtres chétifs que les commères décrivent sous cette formule: "On dirait un chat écorché". Derrière elle marche un gamin de dix ans qui porte sa petite soeur et amène par la main son petit frère, qui peut avoir de deux à trois ans. Celui-ci est le cadet; gai comme un pinson, d'ailleurs, il chantonne, rit au greffier, à l'huissier, au public, va, vient, regarde l'auditoire d'un air de jubilation, enfin paraît enchanté de cette petite partie de plaisir. On va juger sa mère et son grand frère.

Ce dernier est prévenu de vol; sa mère est prévenue de complicité.

M. le président, au jeune garçon. — Vous êtes entré à cinq heures du matin dans la boutique d'un marchand de vin, laissée ouverte la veille par oubli, et vous y avez pris quatre bouteilles de vin?

Le prévenu. — Oui, m'sieu, parce que m'man m'avait envoyé acheter pour quatre sous de vulnérable; alors j'entre dans la boutique et j'appelle bien haut; voyant qu'il n'y avait personne et qu'on ne me répondait pas, j'ai pris quatre bouteilles.

M. le président. — Ah! votre mère vous envoie chercher du vulnérable et vous prenez quatre bouteilles de vin!

Le prévenu. — M'sieu, c'était pas du vin!

M. le président. — Qu'est-ce qu'il était?

Le prévenu. — Il y avait de l'anisette, du vermouth et du cognac.

M. le président. — Eh bien, ce n'est pas du vulnérable.

Ici des rires se produisent dans l'auditoire; c'est le joyeux petit bonhomme qui a retroussé sa robe et s'est tourné du côté du public; son grand frère le ramène au sein de sa famille.

M. le président. — Vous avez porté les quatre bouteilles à votre mère?

Le prévenu. — Non, monsieur, j'en ai porté que deux.

M. le président. — Et les deux autres?

Le prévenu. — Je les ai cachées dans l'allée

du marchand de vin; mais m'man m'a envoyé les chercher, parce que j'y avais dit qu'elles y étaient.

M. le président. — Ah! elle n'en avait pas assez de deux.

Ici le petit cadet parle bas à sa mère.

La mère. — Tout à l'heure, quand nous serons sortis.

M. le président. — Alors, ces bouteilles, qu'en a-t-on fait?

Le prévenu. — Nous en avons d'abord bu deux, m'man et moi.

M. le président. — Deux bouteilles de liqueur à vous deux?

Le prévenu. — Ah! c'est m'man qui en a bu le plus, et puis mon petit frère en a eu un peu.

M. le président. — Du cognac?

Le prévenu. — Non, m'sieu, c'était l'anisette et le vermouth; seulement, nous avons été malades après.

M. le président. — Il y avait de quoi. Et votre père, lui, il n'a pas bu?

Le prévenu. — Oh! il n'était pas levé; il dormait, il ne s'est pas aperçu de ça.

M. le président. — On ne lui avait pas gardé sa part?

Le prévenu. — Non; après j'ai été chercher

ON NE PEUT PAS TOUT AVOIR !...



—Les jours s'en vont, mais les nuits nous restent!

les deux bouteilles de cognac; mais p'pa était parti à son travail.

Ici, nouveaux rires provoqués par le petit bonhomme; il a avisé une encoignure au bas du bureau du Tribunal, relevé sa robe et... "tirez! tirez!" il va recommencer la scène des petits chiens des "Plaideurs", mais son frère intervient.

Il n'était que temps! Et le gamin, enchanté de son succès, retourne se promener dans l'auditoire en tambourinant sur son ventre.

M. le président, à la mère. — Eh bien, vous buvez deux bouteilles de liqueur, sachant qu'elles avaient été volées par votre fils?

La prévenue. — Il m'avait dit que c'était un monsieur qui lui avait donné ça.

M. le président. — Et vous l'avez cru? Comme c'est vraisemblable! Mais tenez: quand le marchand de vin, averti par une voisine qui avait vu votre fils s'introduire chez lui et en sortir avec quatre bouteilles, quand ce marchand de vin est venu réclamer, vous lui avez rendu les deux bouteilles de cognac seulement, disant que vous n'aviez que cela. Qu'aviez-vous fait des autres?

La prévenue. — Je les avais mises dans le siau.

M. le président. — Oui, pour enlever les étiquettes, et, le marchand de vin parti, vous avez bu les deux bouteilles cachées par vous. C'était à en mourir! Du reste, vous avez été malades, vous et vos enfants.

LES ENFANTS TERRIBLES



—J'avais demandé au petit Noël une automobile, il m'a apporté un martinet; alors, tu penses, je n'ai rien dit à maman...

Le marchand de vin, entendu, confirme le fait du vol et ajoute que les deux autres bouteilles lui ont été rapportées par le père, qui les avait trouvées à son retour; mais, dit le témoin, elles étaient vides.

M. le président, à la prévenue. — Vous prenez le nom de femme Demettraz, mais vous n'êtes pas mariée; vous vivez avec Demettraz?

Le malheureux! sans y être forcé.

Le Tribunal la condamne à un mois de prison et acquitte le fils.

Le joyeux cadet, dans l'auditoire: "Ra, pla, pla, pla, pla."

VIEUX MAGISTRATS

M. des Tourelles, premier président, très gros, très jovial, très luisant, car son crâne ressemble presque à une bille d'ivoire, est assis, dans un dîner, à côté de M. des Estangs, qui offre aussi un modèle de calvitie parfaite.

Toujours sentencieux et philosophe, M. des Tourelles dit à son voisin:

—La calvitie, voyez-vous, mon cher, c'est un mandat de sagesse que la nature décerne contre nous.

—Oh! pour moi, s'écrie M. des Estangs, dont le poste de juge d'instruction n'a pas supprimé la gaieté, c'est un simple mandat... de ramener!

VALET DE MENDIANT

Les Etats-Unis inventent des professions extraordinairement originales.

A New-York, un individu avait volé \$600 chez un apothicaire. Conduit devant le magistrat, ce mauvais citoyen prétendit n'avoir jamais perpétré que ce larcin.

—De quoi avez-vous vécu jusqu'à ce jour? demanda l'attorney.

—J'étais valet de chambre chez un mendiant.

—Vous vous moquez de la justice!

—Non pas. Mon maître était manchot! Je l'habillais, le déshabillais, je préparais ses repas. Devenu vieux, et possédant une belle clientèle... d'âmes charitables, il ne voulait plus tolérer au logis de compagnes voleuses ou ivrognes.

—Et vous gagniez par mois?...

—Quarante dollars.

—Mes compliments! Mais pourquoi avez-vous quitté votre emploi?

—Mon maître est parti pour l'autre... monde.

L'AVEUGLE A SON CHIEN



—Par le temps qui court, je crois que j'aime mieux ne pas voir ce qui se passe,